

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Pour éviter d'autres morts : une stratégie gouvernementale de sécurité routière réclamée

Montréal, le 11 janvier 2023 - Devant l'absence d'une stratégie gouvernementale de sécurité routière au Québec, une dizaine de représentant(e)s de la société civile demandent au gouvernement et au premier ministre du Québec d'adopter une telle stratégie sans délai. Face à l'indignation populaire suivant l'hécatombe chez les piétons survenue avant la période des fêtes, Québec ne peut plus se permettre de continuer à ignorer le problème.

« Les décès piétons sont des décès évitables. Ils sont le résultat de notre inertie et de notre déresponsabilisation collective en sécurité routière. », lance **Sandrine Cabana-Degani, directrice générale de Piétons Québec**. « N'attendons pas d'autres décès pour agir. Seule la mise en œuvre d'une stratégie gouvernementale de sécurité routière basée sur l'approche vision zéro collision grave et mortelle, une approche reconnue internationalement, permettra de prévenir de telles tragédies dans les 10 ou les 15 prochaines années ».

Rappelons que dans sa Politique de mobilité durable adoptée en 2018, le gouvernement du Québec s'est engagé à mettre en œuvre une telle stratégie basée sur l'approche vision zéro collision grave ou mortelle. Pourtant, près de 5 ans plus tard, celle-ci se fait toujours attendre.

« Nous savons quoi faire pour prévenir ces morts violentes. Il nous faut un leadership national fort et des actions concertées de tous les décideurs publics au cœur de la prévention en sécurité routière pour réduire les risques à la source et sauver des vies! », ajoute **Marie-Soleil Cloutier, professeure et directrice du Centre Urbanisation Culture Société de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS), ainsi que directrice du Laboratoire Piétons et Espace urbain et experte en sécurité routière**.

« L'adoption d'une stratégie gouvernementale permettra d'assurer la coordination des acteurs, le financement et la mise en œuvre efficace des actions pour sécuriser nos milieux de vie. Cela fait des années que nous la demandons, il faut agir dès maintenant. Les données empiriques sont claires: c'est d'abord en réduisant la quantité et la vitesse des déplacements motorisés qu'on protégera les piétons et cyclistes. L'aménagement urbain et les infrastructures de mobilité durable sont au cœur des solutions! », rappelle **Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville**.

Depuis 5 ans, ce sont plus de 1732 personnes qui ont perdu la vie sur nos routes¹. Avec l'adoption d'une stratégie de sécurité routière basée sur vision zéro, la Suède a réussi à réduire son taux de décès sur les routes à 2,4 par 100 000 habitants. Avec un taux similaire, au cours des 5 dernières années, 745 décès auraient pu être évités au Québec, soit 149 vies épargnées par année². En 2021 seulement, 174 décès auraient pu être évités, soit la moitié des décès de l'année.

¹ Bilans routier SAAQ 2017-2021

² Calculs basés sur les données officielles de la Suède:

https://www.transportstyrelsen.se/globalassets/global/press/statistik/olycksstatistik/nationell_arstatistik.xlsx

<https://www.scb.se/en/finding-statistics/statistics-by-subject-area/population/population-composition/population-statistics/pong/tables-and-graphs/population-statistics---month-quarter-half-year/population-statistics-2019-2022-month-and-1998-2021-year/>

Chez les piétons, les usagers les plus vulnérables de la route, on déplore 27 000 personnes blessées et 650 morts dans les 10 dernières années.

Plus précisément, les organisations réclament une stratégie gouvernementale mettant en place:

- **Coordination:** une instance permettant de concerter les différents acteurs au cœur de la prévention en sécurité routière (notamment le ministère des Transports et de la Mobilité durable, le ministère des Affaires municipales, la Société de l'assurance automobile du Québec, les services de police, les municipalités) dans la mise en œuvre d'actions visant à assurer des vitesses sécuritaires, des rues sécuritaires, des comportements sécuritaires et des véhicules sécuritaires.
- **Aménagements:** une révision des normes d'aménagement du réseau routier pour que celles-ci soient mieux adaptées aux milieux urbanisés, qu'elles favorisent des comportements et des vitesses compatibles avec une cohabitation sécuritaire des usagers de la route, ainsi que des déplacements actifs sécuritaires et conviviaux.
- **Culture:** un changement de culture permettant de prioriser la sécurité de tous les usagers, notamment celle des usagers vulnérables.
- **Financement:** des investissements permettant de sécuriser le réseau du ministère des Transports et de la Mobilité durable à l'intérieur des périmètres urbains et de soutenir les municipalités dans le déploiement d'infrastructures visant à apaiser la circulation et à sécuriser les déplacements actifs.
- **Encadrement:** une révision du Code de la sécurité routière (CSR) et une application du CSR par les corps de police pour favoriser des comportements sécuritaires, ciblant particulièrement les infractions les plus dangereuses pour les usagers vulnérables, par exemple : les excès de vitesse dans les milieux de vie ou le non-respect de la priorité piétonne, en accord avec le principe de prudence enchâssé à même le Code de la sécurité routière lors de sa dernière mise à jour.

Partenaires qui appuient la demande d'adoption d'une stratégie de sécurité routière à l'échelle nationale:

«À CAA-Québec, on sait que la mobilité quotidienne se vit de différentes façons et qu'adopter une stratégie nationale va améliorer la sécurité routière de tous, qu'on soit piétons, cyclistes ou automobilistes. Nous croyons qu'aménager des routes plus sécuritaires, faire évoluer nos lois et règlements, les appliquer avec discernement et enfin, agir en éducation et sensibilisation, sont les bases sur lesquelles il faut asseoir une stratégie globale inspirée de la vision zéro. Nous sommes prêts à y contribuer parce que la sécurité routière est au cœur de notre engagement sociétal et de l'action de la Fondation CAA-Québec » **-Sophie Gagnon, Vice-présidente Affaires Publiques et Sécurité Routière, CAA-Québec**

« Sécuriser et investir dans les infrastructures cyclables a été une stratégie gagnante pour les cyclistes. En témoigne la baisse constante du nombre de cyclistes parmi les victimes de la route depuis une vingtaine d'années. Désormais, il est temps d'appliquer cette stratégie aux piétons, qui paient le prix de notre système routier axé sur la fluidité automobile. » **-Jean-François Rheault, président-directeur général de Vélo Québec**

« Les parents sont très préoccupés par la sécurité routière autour des écoles. Les enjeux sont connus: on doit arrêter de se renvoyer la balle et agir. C'est une responsabilité partagée: ralentissons autour des écoles et inspirons-nous des meilleures pratiques pour protéger nos enfants! » **-Kévin Roy, président de la Fédération des comités de parents du Québec**

« D'année en année, près de 50 % des victimes piétonnes décédées sont âgées de 65 ans et plus, alors qu'elles constituent 19 % de la population du Québec. La surreprésentation des personnes âgées dans ce triste bilan est inquiétante et des mesures concrètes doivent être mises en place afin de mieux les protéger, notamment des infrastructures adaptées à leurs besoins » **-Gisèle Tassé-Goodman, présidente du Réseau FADOQ**

«Sécuriser les déplacements piétons, c'est aussi offrir à l'ensemble des usagers des transports collectifs une expérience plus conviviale et sécuritaire puisque ceux-ci sont tous piétons sur une partie de leur trajet. Assurer la sécurité des déplacements jusqu'aux arrêts et stations de transport collectif favorise leur utilisation. D'ailleurs, l'utilisation accrue du transport en commun devient en soi une mesure de sécurité routière, en diminuant le nombre de véhicules sur nos routes.» **-Sarah V. Doyon, directrice générale de Trajectoire Québec**

«Il est impératif de sécuriser les déplacements à pied partout dans nos quartiers, en priorité à proximité des écoles, des garderies et des autres lieux fréquentés par les piétons plus vulnérables. Dans sa Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire, le gouvernement a reconnu lui aussi la nécessité de rendre nos rues plus sécuritaires et plus conviviales pour les déplacements actifs. Les décès des dernières semaines démontrent l'énorme travail devant nous pour concrétiser cette vision. Il faut des gestes forts et une mobilisation à tous les niveaux pour transformer nos milieux de vie ; le gouvernement du Québec doit assumer un rôle de leadership et mettre en place une stratégie globale.» **-Sylvain Gariépy, président de l'Ordre des urbanistes du Québec**

« Que ce soit l'implantation de trottoirs larges, confortables et sécuritaires, la réduction de la quantité et de la taille des automobiles sur nos routes, ou la mise en place d'aménagements comme les saillies de trottoirs, les îlots de refuge et les dos d'âne, une chose est sûre : les solutions sont connues en matière de sécurité piétonne. Ce qu'il nous faut, c'est un leadership gouvernemental fort, un financement adéquat et de l'action concertée pour les mettre en place! » **-Marie-Soleil Gagné, directrice générale d'Accès transports viables**

« Les citoyens et citoyennes de communautés de partout au Québec et de tous les âges expriment leurs préoccupations et leurs demandes pour agir en faveur de milieux de vie et d'aménagements sécuritaires pour les piétons. Collectivement, nous devons nous dire 'c'est assez!'. Les actions ne doivent plus se faire à la pièce et une véritable stratégie de sécurité routière avec des moyens conséquents et concertés de mise en œuvre doit voir le jour maintenant. » **-Véronique Fournier, directrice générale, Centre d'écologie urbaine de Montréal**

« Dans le contexte d'insécurité routière et d'urgence climatique, l'absence d'une stratégie nationale de sécurité routière protégeant les usagers les plus vulnérables est alarmante. Quel futur réserve-t-on à nos enfants lorsqu'on a peur de les envoyer seuls au parc ou à l'école à pied? Sans un grand coup de barre, sans une stratégie conséquente, on leur prépare un avenir marqué par les maladies liées à la sédentarité, la dépendance à la voiture et l'échec climatique. » **-Emmanuel Rondia, directeur général, Conseil régional de l'environnement de Montréal**

Fiche technique en pièce jointe.

Pour informations:

Thalie Labonté, conseillère aux affaires publiques, Vivre en Ville
thalie.labonte@vivreenville.org
514.893.7998